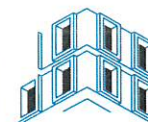




Département du Calvados
Mairie de TREVIÈRES
17 Place Charles Delangle
14710 TREVIÈRES



PATRIMOINE DE LA
RECONSTRUCTION
EN NORMANDIE

L'an deux mil vingt-trois, le 12 septembre à vingt heures, s'est réuni le conseil municipal de Trévières légalement convoqué en séance publique au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame Mireille DUFOUR.

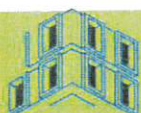
Étaient présents :

Mireille **DUFOUR** – Maire, Françoise **DUSSERT-SARTHE** – 2^{ème} adjoint, Frédéric **FOSSEY** - 3^{ème} adjoint (départ pompier 20h10 / retour 20h50), Françoise **LE MARQUAND**, Valérie **TANQUEREL**, Françoise **LEBOULANGER**, Martial **LEGROS**, Bruno **LEFRANÇOIS**, Delphine **BOULOT**

Étaient excusés : Loïc **PÉRIOT** - 1^{er} adjoint (pouvoir donné à Mireille DUFOUR), Gérald **ROUSSEUW**, Laëtitia **MOREAU**, Patrick **WATERS** (pouvoir donné à Françoise DUSSERT-SARTHE)

Liste des délibérations du conseil municipal prises lors de cette séance

Numéro de délibération	Date	Objet	Résultat
2023-99	12/09/2023	Rue Joël Durand : choix de l'entreprise MARTRAGNY pour un montant total de 107 994.50 € HT pour l'offre de base	Approuvée
2023-100	12/09/2023	Station-Service : lancement de l'appel d'offres pour la fourniture de carburants	Approuvée
2023-101	12/09/2023	Territoire Engagé pour la Nature : validation du projet de réponse pour le renouvellement de notre candidature à la reconnaissance nationale	Approuvée
2023-102	12/09/2023	WIFI public : contrat de maintenance WI-CONNECT (1 790.19 € HT/an)	Approuvée
2023-103	12/09/2023	80 ^{ème} anniversaire de la libération de Trévières : validation des animations et des devis	Approuvée
2023-104	12/09/2023	Résidence d'architecture « Patrimoine de la Reconstruction à l'horizon 2044 » : signature de la convention	Approuvée
2023-105	12/09/2023	Ferme du Danu : acceptation de l'offre d'achat	Approuvée
2023-106	12/09/2023	Remboursement de Madame BOULOT (frais engagés pour la Rue aux Enfants – 20.15 €)	Approuvée
2023-107	12/09/2023	Personnel communal : contrat de l'agent en charge de l'entretien ménager des bâtiments communaux	Approuvée
2023-108	12/09/2023	Terrains communaux du lotissement « Le val des hirondelles » : appel à constructeur pour la réalisation de plans	Approuvée
2023-109	12/09/2023	Plan communal de Sauvegarde et Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs : participation de la commune à la journée nationale de la résilience le 13/10/2023 et distribution du DICRIM aux habitants	Approuvée



PATRIMOINE DE LA
RECONSTRUCTION
EN **NORMANDIE**



NOMBRE DE MEMBRES

Afférents au Conseil Municipal	13
En exercice	13
Qui ont pris part à la délibération	10
DATE DE LA CONVOCATION	04/09/2023
DATE D’AFFICHAGE	04/09/2023

Petites villes
de demain

RÉUNION du 12 septembre 2023

L’an deux mil vingt-trois, le 12 septembre à vingt heures, s’est réuni le conseil municipal de Trévières légalement convoqué en séance publique au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame Mireille DUFOUR.

Étaient présents :

Mireille DUFOUR – Maire, Françoise DUSSERT-SARTHE – 2^{ème} adjoint, Françoise LE MARQUAND, Valérie TANQUEREL, Françoise LEBOULANGER, Martial LEGROS, Bruno LEFRANÇOIS, Delphine BOULOT

Étaient excusés : Loïc PÉRIOT - 1^{er} adjoint (pouvoir donné à Mireille DUFOUR), Frédéric FOSSEY - 3^{ème} adjoint (départ pompier 20h10), Gérald ROUSSEUW, Patrick WATERS (pouvoir donné à Françoise DUSSERT-SARTHE), Laëtitia MOREAU

DCM n° 2023-99

Objet de la délibération

RUE JOËL DURAND : CHOIX DE L’ENTREPRISE

Vu le Code des Marchés Publics ;

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l’article L. 2122-21 6° qui prévoit que le Conseil Municipal est seul compétent pour délibérer en matière de marchés publics, le maire applique les décisions du Conseil Municipal et exécute les marchés sous son contrôle ;

Six offres ont été déposées sur la plateforme MEDIALEX pour les travaux d’aménagement de la rue Joël Durand.

Sur proposition du Cabinet CAVOIT, chargé de l’analyse des offres, le Maire et les adjoints proposent le classement suivant :

SYNTHESE NOTATION ET CLASSEMENT-PROPOSITION DU MAÎTRE D’OEUVRE

BASE	OUEST TERRASSEMENT	COLAS	EIFPAGE	EUROVIA	MASTELLOTO	MARTRAGNY
Offre financière 60%	47,99	52,11	50,08	46,61	47,97	60,00
Valeur technique 40%	40,00	40,00	40,00	40,00	40,00	36,00
Total	87,99	92,11	90,08	86,61	87,97	96,00
Classement	4	2	3	6	5	1
BASE + PSE	OUEST TERRASSEMENT	COLAS	EIFPAGE	EUROVIA	MASTELLOTO	MARTRAGNY
Offre financière 60%	44,26	53,93	48,26	46,51	47,18	60,00
Valeur technique 40%	40,00	40,00	40,00	40,00	40,00	36,00
Total	84,26	93,93	88,26	86,51	87,18	96,00
Classement	6	2	3	5	4	1

Accusé de réception en préfecture
014-211407119-20230912-DCM2023-99-DE
Date de dépôt dans le Registre : 09/09/2023
Date de réception en préfecture : 12/09/2023

Compte tenu des critères de jugement des différents éléments d’analyse des offres ci-avant, le maire et les adjoints du conseil municipal de retenir l’offre de l’entreprise MARTRAGNY TP pour un montant total de 107 994.50 € HT pour l’offre de base, et de 116 772.50 € HT pour l’offre de base plus PSE.

Le conseil municipal de TREVIERES, après en avoir délibéré :



- Décide de retenir l'entreprise MARTRAGNY pour un montant de 107 994,50 € HT, soit 129 583,40 € TTC,
 - Décide de ne pas retenir la PSE (prestation supplémentaire éventuelle) qui porte sur la grave bitume si décalage dans le temps des travaux d'enrobé d'Isigny Omaha Intercom,
 - Autorise Madame le Maire à signer le marché public avec l'entreprise MARTRAGNY,
 - Dit que les crédits budgétaires sont prévus au budget primitif 2023 de la commune.
- Vote : unanimité


Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus et ont signé au registre le président et le secrétaire de séance.

Pour copie certifiée conforme.

TREVIERES, le 13/09/2023

Signatures :

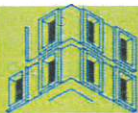
Président	Secrétaire
	



Accusé de réception en préfecture
014-211407119-20230912-DCM2023-99-DE
Date de télétransmission : 13/09/2023
Date de réception préfecture : 13/09/2023



Petites villes
de demain



PATRIMOINE DE LA
RECONSTRUCTION
EN **NORMANDIE**



NOMBRE DE MEMBRES

Afférents au Conseil Municipal	13
En exercice	13
Qui ont pris part à la délibération	10
DATE DE LA CONVOCATION	04/09/2023
DATE D’AFFICHAGE	04/09/2023

RÉUNION du 12 septembre 2023

L’an deux mil vingt-trois, le 12 septembre à vingt heures, s’est réuni le conseil municipal de Trévières légalement convoqué en séance publique au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame Mireille DUFOUR.

Étaient présents :

Mireille DUFOUR – Maire, Françoise DUSSERT-SARTHE – 2^{ème} adjoint, Françoise LE MARQUAND, Valérie TANQUEREL, Françoise LEBOULANGER, Martial LEGROS, Bruno LEFRANÇOIS, Delphine BOULOT

Étaient excusés : Loïc PÉRIOT - 1^{er} adjoint (pouvoir donné à Mireille DUFOUR), Frédéric FOSSEY - 3^{ème} adjoint (départ pompier 20h10), Gérald ROUSSEUW, Patrick WATERS (pouvoir donné à Françoise DUSSERT-SARTHE), Laëtitia MOREAU

DCM n° 2023-100

Objet de la délibération

STATION-SERVICE : APPEL D’OFFRES POUR LA FOURNITURE DE CARBURANTS

L’accord cadre pour la fourniture de carburant de la station-service arrive à échéance en décembre 2023. Il convient de procéder à un nouvel appel d’offres :

MARCHE PUBLIC DE FOURNITURES n° 2023-09-01

Accord-cadre à bons de commande suivant la procédure de l’appel d’offres ouvert pris en application des articles R.2161-2 à R.2161-5 et R.2162-5 à R.2162-6 du Code de la Commande Publique

Le conseil municipal de TREVIÈRES, après en avoir délibéré :

- Autorise Madame le Maire à lancer l’appel d’offres pour la fourniture de carburants pour la station-service 24/24.
- Vote : unanimité

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus et ont signé au registre le président et le secrétaire de séance.

Pour copie certifiée conforme.

TREVIÈRES, le 13/09/2023

Signatures :

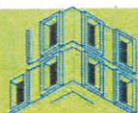
Président	Secrétaire

Abusé de réception en préfecture
014-25-207370-20230912-DCM2023-100-DE
Date de transmission : 13/09/2023
Date de réception en préfecture : 13/09/2023





Petites villes
de demain



**PATRIMOINE DE LA
RECONSTRUCTION
EN NORMANDIE**



NOMBRE DE MEMBRES

Afférents au Conseil Municipal	13
En exercice	13
Qui ont pris part à la délibération	10
DATE DE LA CONVOCATION	04/09/2023
DATE D’AFFICHAGE	04/09/2023

RÉUNION du 12 septembre 2023

L’an deux mil vingt-trois, le 12 septembre à vingt heures, s’est réuni le conseil municipal de Trévières légalement convoqué en séance publique au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame Mireille DUFOUR.

Étaient présents :

Mireille DUFOUR – Maire, Françoise DUSSERT-SARTHE – 2^{ème} adjoint, Françoise LE MARQUAND, Valérie TANQUEREL, Françoise LÉBOULANGER, Martial LEGROS, Bruno LEFRANÇOIS, Delphine BOULOT

Étaient excusés : Loïc PÉRIOT - 1^{er} adjoint (pouvoir donné à Mireille DUFOUR), Frédéric FOSSEY - 3^{ème} adjoint (départ pompier 20h10), Gérald ROUSSEUW, Patrick WATERS (pouvoir donné à Françoise DUSSERT-SARTHE), Laëtitia MOREAU

DCM n° 2023-101

Objet de la délibération

TERRITOIRE ENGAGÉ POUR LA NATURE : CANDIDATURE POUR LE RENOUELEMENT DU LABEL

La reconnaissance nationale « Territoire Engagé pour la Nature » a été attribuée à Trévières pour 2021-2023. Nous avons la possibilité de renouveler notre engagement en présentant une nouvelle candidature, laquelle dresse le bilan de réalisation de nos engagements et définit un nouveau plan d’actions pour 2024-2026 autour de 3 thématiques :

- 1- Améliorer ses connaissances sur l’état de la biodiversité du territoire / Prendre en compte la biodiversité dans l’aménagement du territoire
- 2- Gérer, préserver et restaurer les continuités écologiques et les milieux naturels
- 3- Mobiliser les acteurs du territoire sur les sujets en lien avec la biodiversité

Le conseil municipal de TREVIÈRES, après en avoir délibéré :

- Valide le projet de réponse pour le renouvellement de candidature à la reconnaissance nationale « Territoire Engagé pour la Nature » avec les 3 actions suivantes :
 1. Amélioration de la connaissance des Syrphes
 2. Création d’un jardin-forêt sur une parcelle communale / signature d’un contrat d’Obligation Réelle Environnementale
 3. Développer l’école dehors grâce à la mise en place d’une aire éducative
- Autorise Madame le Maire à signer tous les documents nécessaires au renouvellement de la candidature de Trévières.
- Vote : unanimité

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus et ont signé au registre le président et le secrétaire de séance.

Pour copie certifiée conforme.

TREVIÈRES, le 13/09/2023

Signatures :

Président

Secrétaire

Accusé de réception en préfecture
014-211407119-20230912-DCM2023-101-DE
Date de télétransmission : 13/09/2023
Date de dépôt en préfecture : 13/09/2023





Petites villes
de demain



PATRIMOINE DE LA
RECONSTRUCTION
EN **NORMANDIE**



NOMBRE DE MEMBRES

Afférents au Conseil Municipal	13
En exercice	13
Qui ont pris part à la délibération	10
DATE DE LA CONVOCATION	04/09/2023
DATE D’AFFICHAGE	04/09/2023

RÉUNION du 12 septembre 2023

L’an deux mil vingt-trois, le 12 septembre à vingt heures, s’est réuni le conseil municipal de Trévières légalement convoqué en séance publique au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame Mireille DUFOUR.

Étaient présents :

Mireille DUFOUR – Maire, Françoise DUSSERT-SARTHE – 2^{ème} adjoint, Françoise LE MARQUAND, Valérie TANQUEREL, Françoise LEBOULANGER, Martial LEGROS, Bruno LEFRANÇOIS, Delphine BOULOT

Étaient excusés : Loïc PÉRIOT - 1^{er} adjoint (pouvoir donné à Mireille DUFOUR), Frédéric FOSSEY - 3^{ème} adjoint (départ pompier 20h10), Gérald ROUSSEUW, Patrick WATERS (pouvoir donné à Françoise DUSSERT-SARTHE), Laëtitia MOREAU

DCM n° 2023-102

Objet de la délibération

CONTRAT DE MAINTENANCE WICONNECT

Le conseil municipal de TREVIÈRES, après en avoir délibéré :

- Autorise Madame le Maire à signer le contrat de maintenance pour le WIFI public avec l’entreprise WICONNECT (1 790.19 € HT)
- Vote : unanimité

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus et ont signé au registre le président et le secrétaire de séance.

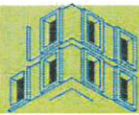
Pour copie certifiée conforme.

TREVIÈRES, le 13/09/2023

Signatures :

Président	Secrétaire
-----------	------------

Accusé de réception en préfecture
014-211407119-20230912-DCM2023-102-DE
Date de télétransmission : 13/09/2023
Date de réception préfecture : 13/09/2023



PATRIMOINE DE LA
RECONSTRUCTION
EN **NORMANDIE**



NOMBRE DE MEMBRES

Afférents au Conseil Municipal	13
En exercice	13
Qui ont pris part à la délibération	10
DATE DE LA CONVOCATION	04/09/2023
DATE D’AFFICHAGE	04/09/2023

Petites villes
de demain

RÉUNION du 12 septembre 2023

L’an deux mil vingt-trois, le 12 septembre à vingt heures, s’est réuni le conseil municipal de Trévières légalement convoqué en séance publique au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame Mireille DUFOUR.

Étaient présents :

Mireille DUFOUR – Maire, Françoise DUSSERT-SARTHE – 2^{ème} adjoint, Françoise LE MARQUAND, Valérie TANQUEREL, Françoise LEBOULANGER, Martial LEGROS, Bruno LEFRANÇOIS, Delphine BOULOT

Étaient excusés : Loïc PÉRIOT - 1^{er} adjoint (pouvoir donné à Mireille DUFOUR), Frédéric FOSSEY - 3^{ème} adjoint (départ pompier 20h10), Gérald ROUSSEUW, Patrick WATERS (pouvoir donné à Françoise DUSSERT-SARTHE), Laëtitia MOREAU

DCM n° 2023-103

Objet de la délibération

80EME ANNIVERSAIRE DE LA LIBERATION DE TREVIERES :DEVIS

Le conseil municipal de TREVIERES, après en avoir délibéré :

- **Accepte les devis présentés dans le tableau ci-dessous,**
- **Autorise Madame le Maire à les signer ainsi que l’ensemble des documents nécessaires à l’organisation du 80ème anniversaire de la libération de Trévières,**
- **Dit que les crédits budgétaires seront prévus au budget primitif 2024 de la commune.**

Objet	Entreprise	Montant en € HT	Montant en € TTC	
Sonorisation	MUSIC LIGHT	8 251.00	9 901.20	Validé – DCM 2023-91 du 1 ^{er} /08/2023
Location de sanitaires	BUNGALOC	1 121.40	1 345.68	
Reconstitution	TOMMY & YANKEE, ARMY NURSE CORPS	5 000.00	5 000.00	
Reconstitution	ARCAVEM	500.00	500.00	
Reconstitution	ASSOCIATION NORMANDIE KAMPFGRUPPE	400.00	400.00	
Mapping vidéo	ILLUMENTIEL	5 300.00	5 300.00	
Concert	DUO AURELIE HELENE	800.00	800.00	
Bal de la libération	DANCING DAY	1 200.00	1 200.00	

- **Vote : unanimité**

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus et ont signé au registre le président et le secrétaire de séance.

Pour copie certifiée conforme.

TREVIERES, le 13/09/2023

Signatures :

Président

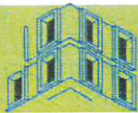
Secrétaire

Accusé de réception en préfecture
014-211407119-20230912-DCM2023-103-DE
Date de télétransmission : 13/09/2023
Date de dépôt en préfecture : 13/09/2023





Petites villes
de demain



**PATRIMOINE DE LA
RECONSTRUCTION
EN NORMANDIE**



NOMBRE DE MEMBRES

Afférents au Conseil Municipal	13
En exercice	13
Qui ont pris part à la délibération	10
DATE DE LA CONVOCATION	04/09/2023
DATE D’AFFICHAGE	04/09/2023

RÉUNION du 12 septembre 2023

L’an deux mil vingt-trois, le 12 septembre à vingt heures, s’est réuni le conseil municipal de Trévières légalement convoqué en séance publique au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame Mireille DUFOUR.

Étaient présents :

Mireille DUFOUR – Maire, Françoise DUSSERT-SARTHE – 2^{ème} adjoint, Françoise LE MARQUAND, Valérie TANQUEREL, Françoise LEBOULANGER, Martial LEGROS, Bruno LEFRANÇOIS, Delphine BOULOT

Étaient excusés : Loïc PÉRIOT - 1^{er} adjoint (pouvoir donné à Mireille DUFOUR), Frédéric FOSSEY - 3^{ème} adjoint (départ pompier 20h10), Gérald ROUSSEUW, Patrick WATERS (pouvoir donné à Françoise DUSSERT-SARTHE), Laëtitia MOREAU

DCM n° 2023-104 Objet de la délibération

RESIDENCE D’ARCHITECTURE : « PATRIMOINE DE LA RECONSTRUCTION A L’HORIZON 2044 » : CONVENTION

Le conseil municipal de TREVIÈRES, après en avoir délibéré :

- Autorise Madame le Maire à signer la convention « Laboratoire des territoires – Résidence d’architecture 2023 » avec le Président de Territoires Pionniers | Maison de l’architecture – Normandie, ainsi que tous les documents nécessaires à l’accueil de la résidence d’architecture.
- Vote : unanimité

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus et ont signé au registre le président et le secrétaire de séance.

Pour copie certifiée conforme.
TREVIÈRES, le 13/09/2023

Signatures :

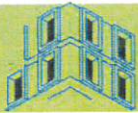
Président	Secrétaire
	



Accusé de réception en préfecture
014-211407119-20230912-DCM2023-104-DE
Date de télétransmission : 13/09/2023
Date de réception préfecture : 13/09/2023



Petites villes
de demain



**PATRIMOINE DE LA
RECONSTRUCTION
EN NORMANDIE**



NOMBRE DE MEMBRES	
Afférents au Conseil Municipal	13
En exercice	13
Qui ont pris part à la délibération	11
DATE DE LA CONVOCATION	04/09/2023
DATE D’AFFICHAGE	04/09/2023

RÉUNION du 12 septembre 2023

L’an deux mil vingt-trois, le 12 septembre à vingt heures, s’est réuni le conseil municipal de Trévières légalement convoqué en séance publique au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame Mireille DUFOUR.

Étaient présents :

Mireille DUFOUR – Maire, Françoise DUSSERT-SARTHE – 2^{ème} adjoint, Frédéric FOSSEY - 3^{ème} adjoint (retour 20h50), Françoise LE MARQUAND, Valérie TANQUEREL, Françoise LEBOULANGER, Martial LEGROS, Bruno LEFRANÇOIS, Delphine BOULOT

Étaient excusés : Loïc PÉRIOT - 1^{er} adjoint (pouvoir donné à Mireille DUFOUR), Gérald ROUSSEUW, Patrick WATERS (pouvoir donné à Françoise DUSSERT-SARTHE), Laëtitia MOREAU

DCM n° 2023-105 Objet de la délibération

FERME DU DANU : VENTE

Vu les articles L 2121-29 du CGCT,

Vu les articles L 2241-1 et suivants du CGCT précisant que le conseil municipal délibère sur la gestion des biens et les opérations immobilières effectuées par la commune, que toute cession d'immeubles ou de droits réels immobiliers donne lieu à délibération motivée du conseil municipal portant sur les conditions de la vente et ses caractéristiques essentielles,

Vu la délibération n°2023-90 fixant le prix du bien sis Ferme du Danu à Mosles sur la parcelle ZA 15 pour une contenance de 66a51ca, auquel seront ajoutés 4 hectares de terrain (découpage à effectuer),

Considérant les estimations de la valeur immobilière du bien établies par l'étude de Maître Bloche et 2 agences immobilières,

Considérant l'offre de Madame Clémence MICHAUT et Monsieur Nicolas AKSAKOW résidants 4 rue des Posés à Saint Jean aux Bois (08)

Considérant que ledit immeuble n'est pas susceptible d'être affecté utilement à un service public communal,

Accusé de réception en préfecture
014-211407119-20230912-DCM2023-105-DE
Date de télétransmission : 13/09/2023
Date de réception préfecture : 13/09/2023

Le conseil municipal de TREVIERES, après en avoir délibéré :

- Accepte l'offre d'achat présentée d'un montant de 400 000 € nets vendeur, pour la vente de la ferme du Danu,
- Autorise la cession de l'immeuble à Madame Clémence MICHAUT et Monsieur Nicolas AKSAKOW,
- Autorise Madame le Maire, à faire toutes les diligences nécessaires pour aboutir à la vente de la ferme du Danu, dans les conditions prévues au CGCT et dont l'acte sera dressé par un notaire dans les conditions de droit commun, les frais étant portés par l'acquéreur.
- Vote : unanimité

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus et ont signé au registre le président et le secrétaire de séance.

Pour copie certifiée conforme.

TREVIERES, le 13/09/2023

Signatures :

Président	Secrétaire
	



Accusé de réception en préfecture
014-211407119-20230912-DCM2023-105-DE
Date de télétransmission : 13/09/2023
Date de réception préfecture : 13/09/2023



Petites villes
de demain



**PATRIMOINE DE LA
RECONSTRUCTION
EN NORMANDIE**



NOMBRE DE MEMBRES

Afférents au Conseil Municipal	13
En exercice	13
Qui ont pris part à la délibération	11
DATE DE LA CONVOCATION	04/09/2023
DATE D’AFFICHAGE	04/09/2023

RÉUNION du 12 septembre 2023

L’an deux mil vingt-trois, le 12 septembre à vingt heures, s’est réuni le conseil municipal de Trévières légalement convoqué en séance publique au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame Mireille DUFOUR.

Étaient présents :

Mireille DUFOUR – Maire, Françoise DUSSERT-SARTHE – 2^{ème} adjoint, Frédéric FOSSEY - 3^{ème} adjoint (retour 20h50), Françoise LE MARQUAND, Valérie TANQUEREL, Françoise LEBOULANGER, Martial LEGROS, Bruno LEFRANÇOIS, Delphine BOULOT

Étaient excusés : Loïc PÉRIOT - 1^{er} adjoint (pouvoir donné à Mireille DUFOUR), Gérald ROUSSEUW, Patrick WATERS (pouvoir donné à Françoise DUSSERT-SARTHE), Laëtitia MOREAU

DCM n° 2023-106

Objet de la délibération

REMBOURSEMENT DE MADAME BOULOT

Le conseil municipal de TREVIERES, après en avoir délibéré :

- Valide le remboursement de 20.15 € à Madame BOULOT, somme engagée pour l’achat de peinture à l’eau à l’occasion de la Rue aux Enfants du 09/09/2023

- Vote : unanimité

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus et ont signé au registre le président et le secrétaire de séance.

Pour copie certifiée conforme.

TREVIERES, le 13/09/2023

Signatures :

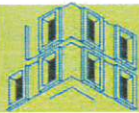
Président	Secrétaire



Accusé de réception en préfecture
014-211407119-20230912-DCM2023-106-DE
Date de télétransmission : 13/09/2023
Date de réception préfecture : 13/09/2023



Petites villes
de demain



PATRIMOINE DE LA
RECONSTRUCTION
EN **NORMANDIE**



NOMBRE DE MEMBRES

Afférents au Conseil Municipal	13
En exercice	13
Qui ont pris part à la délibération	11
DATE DE LA CONVOCATION	04/09/2023
DATE D’AFFICHAGE	04/09/2023

RÉUNION du 12 septembre 2023

L’an deux mil vingt-trois, le 12 septembre à vingt heures, s’est réuni le conseil municipal de Trévières légalement convoqué en séance publique au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame Mireille DUFOUR.

Étaient présents :

Mireille DUFOUR – Maire, Françoise DUSSERT-SARTHE – 2^{ème} adjoint, Frédéric FOSSEY - 3^{ème} adjoint (retour 20h50), Françoise LE MARQUAND, Valérie TANQUEREL, Françoise LEBOULANGER, Martial LEGROS, Bruno LEFRANÇOIS, Delphine BOULOT

Étaient excusés : Loïc PÉRIOT - 1^{er} adjoint (pouvoir donné à Mireille DUFOUR), Gérald ROUSSEUW, Patrick WATERS (pouvoir donné à Françoise DUSSERT-SARTHE), Laëtitia MOREAU

DCM n° 2023-107 Objet de la délibération

PERSONNEL COMMUNAL : RENOUVELLEMENT DE CONTRAT POUR L’ENTRETIEN MENAGER DES BATIMENTS COMMUNAUX

Le conseil municipal de TREVIÈRES, après en avoir délibéré :

- **Approuve le recrutement d’un agent pour l’entretien ménager des bâtiments communaux :**
 - du 13/10/2023 au 12/10/2024,
 - à raison de 15 heures / semaine,
 - rémunération basée sur l’indice IB 407 IM 371
- **Vote : unanimité**

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus et ont signé au registre le président et le secrétaire de séance.

Pour copie certifiée conforme.
TREVIÈRES, le 13/09/2023

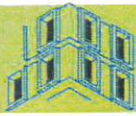
Signatures :

Président	Secrétaire

Accusé de réception en préfecture
014-211407119-20230912-DCM2023-107-DE
Date de télétransmission : 13/09/2023
Date de réception préfecture : 13/09/2023



Petites villes
de demain



**PATRIMOINE DE LA
RECONSTRUCTION
EN NORMANDIE**



NOMBRE DE MEMBRES

Afférents au Conseil Municipal	13
En exercice	13
Qui ont pris part à la délibération	11
DATE DE LA CONVOCATION	04/09/2023
DATE D'AFFICHAGE	04/09/2023

RÉUNION du 12 septembre 2023

L'an deux mil vingt-trois, le 12 septembre à vingt heures, s'est réuni le conseil municipal de Trévières légalement convoqué en séance publique au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame Mireille DUFOUR.

Étaient présents :

Mireille DUFOUR – Maire, Françoise DUSSERT-SARTHE – 2^{ème} adjoint, Frédéric FOSSEY - 3^{ème} adjoint (retour 20h50), Françoise LE MARQUAND, Valérie TANQUEREL, Françoise LEBOULANGER, Martial LEGROS, Bruno LEFRANÇOIS, Delphine BOULOT

Étaient excusés : Loïc PÉRIOT - 1^{er} adjoint (pouvoir donné à Mireille DUFOUR), Gérald ROUSSEUW, Patrick WATERS (pouvoir donné à Françoise DUSSERT-SARTHE), Laëtitia MOREAU

DCM n° 2023-108

Objet de la délibération

TERRAINS COMMUNAUX DU LOTISSEMENT « LE VAL DES HIRONDELLES »

Le conseil municipal de TREVIÈRES, après en avoir délibéré :

- Décide de faire appel à des constructeurs pour réaliser les plans des 2 futurs logements communaux dans le lotissement « le val des hirondelles » (T3 / T4)
- Vote : unanimité

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus et ont signé au registre le président et le secrétaire de séance.

Pour copie certifiée conforme.
TREVIÈRES, le 13/09/2023

Signatures :

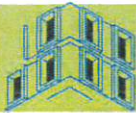
Président	Secrétaire



Accusé de réception en préfecture
014-211407119-20230912-DCM2023-108-DE
Date de télétransmission : 13/09/2023
Date de réception préfecture : 13/09/2023



Petites villes
de demain



PATRIMOINE DE LA
RECONSTRUCTION
EN **NORMANDIE**



NOMBRE DE MEMBRES

Afférents au Conseil Municipal	13
En exercice	13
Qui ont pris part à la délibération	11
DATE DE LA CONVOCATION	04/09/2023
DATE D’AFFICHAGE	04/09/2023

RÉUNION du 12 septembre 2023

L’an deux mil vingt-trois, le 12 septembre à vingt heures, s’est réuni le conseil municipal de Trévières légalement convoqué en séance publique au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame Mireille DUFOUR.

Étaient présents :

Mireille DUFOUR – Maire, Françoise DUSSERT-SARTHE – 2^{ème} adjoint, Frédéric FOSSEY - 3^{ème} adjoint (retour 20h50), Françoise LE MARQUAND, Valérie TANQUEREL, Françoise LEBOULANGER, Martial LEGROS, Bruno LEFRANÇOIS, Delphine BOULOT

Étaient excusés : Loïc PÉRIOT - 1^{er} adjoint (pouvoir donné à Mireille DUFOUR), Gérald ROUSSEUW, Patrick WATERS (pouvoir donné à Françoise DUSSERT-SARTHE), Laëtitia MOREAU

DCM n° 2023-109

Objet de la délibération

PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE ET DOCUMENT D’INFORMATION COMMUNAL SUR LES RISQUES MAJEURS

Le conseil municipal de TREVIÈRES, après en avoir délibéré :

- Valide la participation de Trévières à la journée de résilience,
- Valide la distribution d’un Document d’Information Communal sur les Risques Majeurs à tous les habitants.
- Vote : unanimité

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus et ont signé au registre le président et le secrétaire de séance.

Pour copie certifiée conforme.
TREVIÈRES, le 02/08/2023

Signatures :

Président	Secrétaire



Accusé de réception en préfecture
014-211407119-20230912-DCM2023-109-DE
Date de télétransmission : 13/09/2023
Date de réception préfecture : 13/09/2023